

Elections communales générales du 07.03.2021 : informations aux communes pour la livraison à la DAL du matériel électoral

Cette annexe contient toutes les informations utiles pour la livraison du matériel communal dans le cadre des élections communales générales du 07.03.2021.

1 Préambule

Le respect de la date et de l'heure qui vous ont été communiqué pour la livraison est un élément capital pour le bon déroulement des opérations de mise sous pli. Nous vous prions de vous y tenir.

2 Livraison du matériel à la DAL

Objet	Indications
Dates et heures	<ul style="list-style-type: none"> • du 22 janvier au 28 janvier, aux heures figurant sur la planification transmise séparément • tout retard prévisible de livraison du matériel doit être annoncé dans les plus brefs délais aux correspondants figurant sous « Contacts pour la livraison » ci-après.
Plan d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • toutes les indications pour accéder à la DAL figurent sous point « Plan d'accès à la DAL », en fin d'annexe
Balisage	<ul style="list-style-type: none"> • un balisage spécifique « Livraisons EC 2021 » vous guide sur site jusqu'à l'emplacement exact du lieu de remise de votre matériel
Contacts pour la livraison	<ul style="list-style-type: none"> • par téléphone : au 078 805 44 07 (durant les dates et heures indiquées plus haut) • par courriel : à l'adresse info.DAL@vd.ch (en permanence) <p>Conseil : contactez-nous de préférence par courriel</p>

Remarques très importantes relatives à la livraison :

- un contrôle de conformité « technique » du matériel communal sera effectué par la DAL lors de la réception
- il est donc nécessaire que le matériel soit livré « in vivo » par une personne désignée par la commune
- l'envoi par la poste n'est, pour les raisons indiquées ci-dessus, pas possible

3 Surplus du matériel

Les exemplaires remis à la DAL à titre de réserve ne seront pas retournés aux communes. La réserve d'annexes dont vous auriez besoin pour votre commune doit être constituée en marge du matériel livré à la DAL.

4 Plan d'accès à la DAL

4.1 Itinéraire

Indications	Illustration
<ul style="list-style-type: none"> • 1. Sortir de l'autoroute à Lausanne-Blécherette • 2. Monter en direction du Mont-sur-Lausanne • 3. Au rond-point prendre à gauche direction Cugy • 4. Au rond-point suivant, rester sur la route de Cugy (continuer tout droit) • 5. Passer des feux • 6. Prendre la première présélection vers la gauche (indication En Budron A à H) 	 <p>The map shows a blue route starting from the highway exit (1), heading north (2), turning left at a roundabout (3), continuing straight through another roundabout (4), passing a traffic light (5), and finally turning left at a junction (6) towards the DAL location.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • la DAL se trouve à env. 160 mètres sur la droite • suivez le balisage « Livraison EC 2021 » mis en place pour accéder au lieu de livraison • distance depuis la sortie d'autoroute = env. 3 Km, correspondant à quelques 5 minutes de trajet avec des conditions de circulation normales 	 <p>The photograph shows a two-story modern building with a parking lot in front. A blue car and a dark car are parked. The building is identified as the DAL (Direction Administrative de Lausanne).</p>

4.2 Coordonnées

- adresse : Chemin de Budron B 6, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
- heures : pour livraison des EC 2021 : 07:00 à 12:00 et 13:00 à 16:30
- téléphone : pour livraison des EC 2021 : 079 805 44 07
- email : info.dal@vd.ch
- coordonnées GPS : 46.571415, 6.631977 (latitude, longitude)